



Municipalité de Marsoui

Province de Québec

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Marsoui, tenue le septième jour de juillet deux-mille-vingt-cinq, à 19 h, à la salle du Conseil située au 1 rue de l'Église, à Marsoui.

Sont présents : M<sup>me</sup> Renée Gasse, maire et les conseillers suivants : M. Donald Mimeault, M. Dario Jean, et M. Richard Gagné, M. Renaud Pelletier, la conseillère Mme Joannie Dion, et le conseiller Jean-Sébastien Gagné étaient absents. Est également présente, M<sup>me</sup> Jovette Gasse, directrice générale/greffière-trésorière

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h par M<sup>me</sup> Renée Gasse, maire de Marsoui. M<sup>me</sup> Jovette Gasse, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire.

**Résolution 25-07-61**

Mme le Maire Renée Gasse fait la lecture de l'ordre du jour qui est accepté par **M. Donald Mimeault** et résolu à l'unanimité.

**Résolution 25-07-62**

**Il est proposé par M. Dario Jean** et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 02 juin 2025.

**Résolution 25-07-63**

**Il est proposé par M. Renaud Pelletier** et résolu à l'unanimité d'approuver le sommaire des comptes payés pour un montant de 24 900,91 \$ et celui des comptes à payer pour la somme de 46 062,34\$.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**Résolution 25-07-64**

**A) Achat abrasif**

**Il est proposé par M. Richard Gagné**, et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'abrasif pour la saison hivernale 2025-2026. La quantité achetée sera de 30 tonnes.

**Résolution 25-07-65**

**B) Procuration DG Ministère du revenu du Québec**

**Il est proposé par M. Renaud Pelletier** et résolu à l'unanimité d'accorder à Madame Jovette Gasse, directrice générale, greffière, trésorière, une procuration afin d'agir au nom de la municipalité de Marsoui auprès du Ministère du revenu du Québec.

**Résolution 25-07-66**

**C) Formation secouriste employé**

**Il a été proposé par M. Donald Mimeault** et résolu à l'unanimité d'inscrire notre employé, M. Serge Paquet a une formation en secouriste offerte par la CNESST. Cette formation aura lieu les 7 et 8 octobre à Sainte-Anne-des-Monts. Les frais de déplacement et de repas seront payés par la municipalité. La formation est gratuite.

**D) Suivi TECH 2024-2028**

**Madame Renée Gasse, maire** informe les élus du suivi dans le programme de la TECH 2024-2028. Elle mentionne que la programmation présenté au MAMH a été accepté et que certains travaux seront exécutés dans les prochaines semaines, tels que mise à niveau plomberie à l'Édifice municipale et à l'Édifice Couturier, remplacement de fenêtres au centre récréatif, installation d'une génératrice au centre récréatif ainsi que les paiements à faire sur le remplacement de la conduite d'eau potable dans la rivière ( travail en surplus et surveillance ingénieurs).

**E) Suivi dossier Trussel :**

**Madame Renée Gasse, maire** informe les élus du suivi dans le dossier de la réparation du secteur d'un chemin forestier, appelé le Trussel. Le MRNF a accepté les travaux par contre ils ne peuvent financer qu'une partie de la facture. Il faudra alors trouver d'autres sources de financement car les membres du conseil sont

unanimement à dire que le compte de taxes des contribuables ne devra pas être impacté par cette dépense. Les travaux sont évalués à plus 300,000\$, et le maire a affirmé que si on pouvait trouver du financement pour les travaux ceux-ci auront lieu.

**DOSSIER CITOYEN : RAS**

**DOSSIER DES CONSEILLERS : RAS**

**PÉRIODE DE QUESTION :** Différentes questions et /ou commentaires provenant de l'assistance furent répondues.

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Dario Jean il est résolu de lever la séance à 19h10.

\_\_\_\_\_  
Renée Gasse, Maire

\_\_\_\_\_  
Jovette Gasse, D.G, Greffière-trésorière

Je, Renée Gasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.